



L'Allemagne, havre des fumeurs

Rubrique : actualités - Date : vendredi 26 avril 2002

BERLIN, 26 avr (AFP) - Etre non-fumeur n'est pas une sinécure en Allemagne, l'un des rares pays européens à refuser de durcir sa législation contre le tabac. Mais la révolte gronde chez les ennemis de la cigarette comme au sein de l'Union européenne qui appelle Berlin à faire plus de cas de la santé de ses citoyens.

Le Bureau allemand sur la prévention des dangers de la toxicomanie (DHS) a évalué à 110.000 le nombre de personnes décédées des suites de la consommation de cigarettes en 2001 contre 50.000 pour l'alcool. Il publie une autre statistique alarmante : un tiers des mineurs fument en Allemagne, un chiffre en constante augmentation depuis 1995, notamment chez les filles.

En cause, selon le DHS, les 400.000 distributeurs automatiques de cigarettes qui essaient dans les rues et les cafés du pays et dont les premières proies sont les enfants et les adolescents (80% des moins de 16 ans s'y approvisionnent).

Le gouvernement du chancelier social-démocrate Gerhard Schroeder a promis que d'ici 2007 ces distributeurs ne délivreraient plus de cigarettes qu'aux personnes munies d'une carte à puce attestant qu'elles sont âgées de plus de 16 ans. Une mesure insuffisante car trop facilement contournable, jugent le DHS et la Ligue de protection de l'enfance qui réclament leur démantèlement pur et simple et ce au plus tôt.

Le DHS déplore aussi l'absence de législation concernant la fumée sur le lieu de travail ou dans les lieux publics où les non-fumeurs ne se voient offrir aucun espace à eux. Il dénonce en outre le matraquage publicitaire imposé aux Allemands, et encore une fois aux plus jeunes d'entre eux, notamment au cinéma où les spots continuent de présenter le fumeur comme un bel aventurier et la fumeuse comme une femme glamour.

L'Union européenne commence également à s'impatienter face aux tergiversations de Berlin. Le Commissaire européen à la Santé et à la Protection des consommateurs, le Britannique David Byrne, a récemment reproché au gouvernement Schroeder de vouloir continuer à freiner l'adoption d'une interdiction de la publicité pour le tabac, après que celui de son prédécesseur conservateur Helmut Kohl ait fait échouer une première directive en ce sens adoptée en 1998.

La nouvelle loi préparée par la Commission est destinée à interdire, à partir de 2005, la publicité dans la presse écrite, à la radio et sur internet. En revanche, il n'est plus question qu'elle défende la publicité au cinéma ou par affichage.

Selon M. Byrne, l'Allemagne, avec l'Autriche et le Luxembourg, s'efforce également de ralentir les négociations menées par plus de 190 Etats de l'Organisation mondiale pour la santé (OMS). Et de dénoncer le fort lobbying exercé par l'industrie du tabac, qui a réalisé au seul premier trimestre 2002 un chiffre d'affaires de 207 millions d'euros (185 millions de dollars), lobbying auquel Berlin est, selon lui, bien trop sensible.

Début avril, le magazine scientifique The Lancet, se basant sur l'étude des archives de l'industrie du tabac de 1974 à 1994, révélait que cette influence était telle sous les années Kohl que son gouvernement s'était largement inspiré de son argumentation — parfois mot pour mot — dans son opposition à toute législation européenne.

Un porte-parole de la chargée de la question des drogues du gouvernement, Marion Caspers-Merk, a jugé ces critiques injustifiées, soulignant qu'en Allemagne il existait un accord librement consenti par l'industrie qui s'est engagée à ne pas placer de distributeurs ni à faire de publicité près des écoles. Nous avons également obligé l'industrie du tabac à participer pour un montant de 12 millions d'euros sur cinq ans aux campagnes contre le tabac , précise ce porte-parole qui refuse d'être nommé cité.

On peut faire plus c'est sûr , mais évidemment des intérêts économiques sont aussi concernés , a-t-il admis.